

Tract n°3

SUD RENAULT GUYANCOURT - AUBEVOYE - VELIZY

 $1~{\rm av}~{\rm du}~{\rm Golf}$ - TCR LOG 023- 78084 Guyan
court cedex

TCR: \$\mathbb{T}\$ 01.76.83.22.93 \$\big(06.82.04.73.08 \) CTA: \$\mathbb{T}\$ 01.76.87.63.09 \$\big(06.04.18.63.89 \)

sud.guyancourt@renault.com sud.aubevoye@renault.com www.sudrenault.org sud.tcr@orange.fr



28 janvier 2019

Ethique : la grande absente de l'affaire Ghosn

Et hop! 3 inculpations et une démission! Celui qui se vantait d'être l'indispensable pierre angulaire de l'Alliance, n'est plus. A celles et ceux qui déplorent ses conditions de détention, rappelons que dans des pays où l'Alliance produit ses voitures en se souciant si peu du respect des droits individuels et collectifs (Maroc, Chine, Turquie...), les conditions de détention des opposants - dont des syndicalistes - sont souvent pires.

Après 3 mises en examen, une révocation votée par les administrateurs de NISSAN représentant RENAULT et une plainte de NISSAN, alors que les dirigeants et administrateurs de RENAULT (y compris ses administrateurs salariés CGC, CFDT, FO et CGT) invoquaient la « présomption d'innocence » et critiquaient

les imprécisions des éléments transmis par Nissan, une page se tourne.

Il faut dire qu'avec toutes les révélations sur C. Ghosn et des inculpations pouvant lui valoir 15 ans de prison, cette posture devenait intenable pour le gouvernement français et la direction de RENAULT. Le temps est donc venu de rompre avec une impressionnante solidarité et d'aborder un nécessaire remplacement du PDG, en passant par une démission, lui évitant une révocation et un désaveu de la part de RENAULT et B. Le

Un soutien indéfectible qui n'est pas nouveau.

Cela faisait pourtant longtemps que le cabinet de conseil et d'analyses financières Proxinvest alertait sur le comportement du Conseil d'Administration de RENAULT, tout comme le syndicat SUD.



- → Après l'affaire des **faux espions** en 2011, tout le monde s'était ému du vote de « *confiance* » unanime des administrateurs (y compris des administrateurs salariés) envers C. Ghosn.
- → En 2016, le Conseil d'Administration aidé par son président du comité des rémunérations, M. Ladreit de la Charrière (aujourd'hui condamné à 8 mois de prison et 375 000€ d'amende pour abus de bien sociaux), soutenait encore C. Ghosn face à l'opposition des actionnaires sur ses 7,2 Millions d'euros de salaire.
- → En juin 2017, l'agence Reuters dénonçait un **projet de bonus de plusieurs millions**, échappant à la supervision des actionnaires et à la fiscalité française, et versé aux 6 principaux dirigeants de l'Alliance dont Ghosn, via une société enregistrée au Pays-Bas. A l'époque, le Conseil d'Administration validait le démenti agacé de Carlos Ghosn.
- → Depuis 2005, l'opacité entourait la rémunération des dirigeants de RENAULT et il aura fallu attendre une loi japonaise en 2010, pour connaître la **rémunération de Carlos Ghosn chez Nissan**. Une loi que le PDG a voulu contourner en minorant ses revenus.
- → Apprendre en plus que C. Ghosn aurait fait payer par NISSAN des pertes personnelles subies en Bourse, qu'il touchait aussi un salaire chez NM-BV (NISSAN MITSUBISHI Société à Responsabilité Limitée) et des bonus chez RN-BV, que sa sœur bénéficiait d'un emploi fictif chèrement rémunéré et occupait une des luxueuses résidences payées par NISSAN, cela fait beaucoup. Sur ces sujets, Boulogne ne dit pas un mot.

Fin 2018, nous apprenions que Ghosn était exilé fiscal aux Pays Bas depuis 2012 pour échapper à l'ISF! Belle mentalité pour un PDG dont le groupe se nourrit en France de subventions publiques contribuant à la progression de sa marge opérationnelle.

Durant des années, RENAULT a protégé le régime fiscal de C. Ghosn. Le Ministre de l'Economie avouant même « qu'il n'y a rien de choquant concernant la situation fiscale de C. Ghosn en France ». Face à ces dérives, on constate que le Conseil d'Administration n'est pas un champion d'éthique. Seul un contre-pouvoir venant des salariés serait capable d'empêcher ces comportements.

La question n'est pas seulement de savoir si Ghosn est coupable des faits qui lui sont reprochés, mais de savoir comment cela a pu se produire.

Depuis les révélations successives des montages financiers mettant en cause initialement NISSAN puis RN-BV, les administrateurs de RENAULT se sont-ils inquiétés de l'existence de corruption à l'intérieur même du groupe ? Une enquête interne examine actuellement les comptes de RENAULT pour s'empresser de nous rapporter que tout est conforme... Pourquoi n'a-t-elle pas lancé parallèlement ses investigations sur RN-BV ?

Lorsque les directeurs de l'*Ethique* de Renault concluent à la conformité et à l'absence de fraude concernant les éléments de rémunération des membres du CEG, puis qu'on apprend dans la foulée que la secrétaire du Comité d'Administration aurait perçu secrètement 500 000 € via RN-BV (dépêche Reuters du 10/01/2019), que faut-il en déduire ?

Pour les salariés, la coupe est pleine !

Alors qu'un salarié licencié pour faute grave ne peut prétendre à aucune indemnité, C. Ghosn va toucher des millions lors de son départ, des actions gratuites estimées à 20 millions d'euros, des indemnités de non-concurrence, une retraite chapeau fixée en 2004 entre 30 et 45% de sa rémunération d'activité (comme c'est le cas pour tous les membres du CEG)... **Tout cela ne tombe pas du ciel!** Ces millions sont puisés dans la trésorerie de l'entreprise, tandis qu'on demande aux salariés de faire des efforts et de se serrer la ceinture.

Bien que ses démêlés judiciaires aient entrainé un effondrement boursier important pour les 3 entreprises, sans compter l'impact en termes d'image, le conseil d'administration de RENAULT ne demande pas à C. Ghosn de renoncer à son pactole et va faire de lui un prisonnier millionnaire. Seul le scandale médiatique pourra entraver cette décision!

Sans le soutien des administrateurs, des dirigeants du CEG et des hauts cadres de l'Alliance, ces rémunérations indécentes n'auraient jamais été possibles.

Est-ce que cela va continuer avec le nouveau président de Renault ?
Ou va-t-on en profiter pour tirer un trait sur de telles pratiques ?

SALAIRES: DE LA PAROLE AUX ACTES!

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) sur les salaires débutent mardi 29 janvier 2019.

Jean-Dominique Senard, le nouveau président de RENAULT nommé en remplacement de C. Ghosn est présenté comme « *un patron très social* ». C'est le moment de le prouver !

Quand il s'agit des dirigeants, il y a de l'argent. Des rémunérations officielles ou officieuses, et pas des petites sommes comme l'a révélée l'affaire Ghosn! Il n'y a pas de raison que les salariés n'aient que des miettes.

Il faut un réel changement dans la politique salariale RENAULT :

- → Moins d'inégalité, grâce au versement d'AGS conséquentes à tous les salariés (APR, ETAM et Cadres)
- → Plus de transparence, par exemple sur la Part Variable Groupe versée aux cadres dirigeants
- → L'arrêt de l'exclusion des Cadres des NAO (prévisions pour l'année en cours)...

Mardi 29 janvier, la direction de RENAULT SAS présentera son bilan des mesures salariales de 2018. De leurs côtés, des délégués syndicaux centraux présenteront leurs revendications.

Une 2^{ème} réunion NAO est prévue vendredi 15 février, le lendemain de l'annonce des résultats financiers et de la prime d'intéressement. La direction annoncera alors les mesures salariales pour 2019 : AGS (Augmentation Générale de Salaire), AI (Augmentation Individuelle), Primes... **C'est le moment de nous faire entendre!**

SUD vous invite à exprimer votre opinion sur la politique salariale et sur vos attentes concernant les NAO.

Rendez-vous mardi 29 janvier à 12h pendant la pause déjeuner dans le hall de la Ruche